

Concept de sélection « Plongeon » pour la participation aux Summer FISU World University Games du 18 au 29 août 2021»

Version définitive 28.10.2020

1. Principe

Les principes applicables pour le présent concept de sélection sont les **règles** définies par la FISU ainsi que les **directives relatives** à la performance publiées par Swiss University Sports pour les Summer FISU World University Games (anciennement connu comme l'Universiade d'été).

2. Date de la manifestation

Les Summer FISU World University Games se déroulent à Chengdu (CHN), du 18 au 29 août 2021.

3. Nombre de participants selon les règles de la FISU

Les compétitions de plongeon s'étalent sur huit (8) jours et comprennent les disciplines suivantes :

- 1m, 3m plateforme Dames et Messieurs
- 3m, 10m synchronisé Dames, Messieurs et Mixte
- Mixed Team Event (1 Dame + 1 Homme)
- Classification d'équipe Dames et Messieurs.

Chaque nation participante peut inscrire les nombres suivants de participants sans condition de qualification préalable :

Disciplines individuelles planches et plateforme : trois (3) par discipline, desquels les deux meilleurs placés pourront accéder aux demi-finales ou finales.

Equipes synchronisées et Team Event : 1 équipe par discipline.

Les athlètes annoncés dans les disciplines individuelles peuvent aussi participer aux concours synchronisés et vice versa.

Au total, on ne peut excéder dix (10) Dames et dix (10) Hommes.

4. Participation aux Summer FISU World University Games

Les directives relatives à la performance de Swiss University Sports s'appliquent (extrait):

1. Citoyenneté suisse
2. Âge: au minimum 17 ans et au maximum 25 ans, c'est-à-dire date de naissance comprise entre le 01.01.1996 et le 31.12.2003
3. Statut d'étudiant, c'est-à-dire immatriculation régulière dans une universités ou HES reconnue (dans des cas exceptionnels école supérieure), suisse ou étrangère

Frais: les athlètes sélectionné-e-s doivent contribuer personnellement aux frais jusqu'à concurrence de CHF 800. (correspond à environ 20 % des coûts totaux). Swiss Diving ne prend pas en charge ce montant. 20% supplémentaires sont couverts par l'université / haute école de l'athlète, le reste étant couvert par Swiss University Sports.

5. Sélections

5.1. Critères de sélection

Les critères suivants doivent être remplis pour qu'un athlète puisse être proposé pour intégrer la sélection:

Points:

	Dames	Hommes
1m	235	342
3m	273	398
Plateforme	280	398
3m Synchro	255	357
10m Synchro	269	365
3m Mixed Synchro	263	
10m Mixed Synchro	285	
Team Event	Une annonce se fait si un plongeur de plateforme et une plongeuse de planche (ou l'inverse) se sélectionnent.	

- Courbe de formation stable
- Santé
- Cadre de préparation (présentation d'une planification justifiée)

Si plus d'athlètes que les quotas autorisés remplissent les critères, ceux dont la moyenne de points entre les championnats suisses d'hivers 2021 et le meilleur résultat étranger est la plus haute seront sélectionnés. (En cas d'annulation des championnats suisses d'hiver 2021, les résultats des championnats suisses des 2-4 octobre 2020 seront pris en compte).

5.2. Compétitions définies par la fédération

A côté des DGP FINA, les championnats internationaux d'Allemagne, de Grande-Bretagne et d'Ukraine, de même que Bergen (seulement pour le 1m) sont acceptés. D'autres compétitions peuvent être validées par Swiss Diving après examen. Les dates correspondantes seront complétées dès leur publication.

5.3. Période de sélection pour Team SUISSE

Du **lundi 1^{er} janvier 2021** au **dimanche 11 juillet 2021** y compris.

5.4. Proposition de sélection

La proposition de sélection doit être établie par le chef de discipline (CD) en concertation avec la fédération, jusqu'au lundi 12 juillet au plus tard (c'est-à-dire jusqu'à la fin de la période de sélection donnée et non modifiable) sur la base des critères de sélection convenus. Si le nombre d'athlètes remplissant les critères de sélection est supérieur à celui des places disponibles, il appartient au CD de procéder à une priorisation en fonction des directives relatives à la performance.

La proposition est basée entre autre sur feuille Excel Aperçu des résultats.

5.5. Comité de sélection

La décision de sélection définitive est prise par le **commission de sélection** de Swiss University Sports:

Cheffe du sport d'élite Swiss University Sports (présidence, Marilen Matter Graf)
Head of Delegation (HoD) Universiade d'été 2019 (Renato Maggi)
Vice-président Swiss University Sports (Lorenz Ursprung)

La commission de sélection décide de façon définitive à la majorité des voix.

6. Aspects médicaux

À partir de leur sélection définitive, les athlètes participants sont soumis aux règles de l'AMA. Le site web www.antidoping.ch/fr fournit des informations complètes sur les droits et les obligations des athlètes ainsi que sur ceux de l'équipe d'encadrement (entraîneurs, coaches et physiothérapeutes).

Pour les athlètes ayant des chances avérées d'être médaillés ou diplômés, des dispositions particulières peuvent s'appliquer pour raisons médicales.

Le justificatif médical doit être fourni dès que la maladie ou la blessure survient. Le chef de discipline soumet simultanément à Swiss University Sports une proposition de compétitions alternatives ou de possibilités d'évaluation.

7. Communication

Après approbation par Swiss University Sports, le **concept de sélection** est publié individuellement sur le site web de Swiss University Sports, rubrique «Disciplines sportives», ainsi que par les fédérations. Pour les Summer FISU World University Games, tous les concepts de sélection doivent être publiés au au moins **9-12 mois avant les concours**.

Le chef de discipline / la délégation s'assure que les athlètes et entraîneurs concernés ont vu, lu et pris connaissance du concept de sélection.

8. Autres dispositions

Processus d'inscription des athlètes : Les athlètes possible doivent s'être manifestés au plus tard 9 mois d'avance en tant que «probables» auprès de leur CD (**jusqu'au 30 novembre**). Les probables pris en compte sur GAMEMANAGER donnent leur accord à participer au cas d'une sélection, et se sont engagés à suivre le programme de sélection proposé (compétitions nationales / internationales) et à relever les éventuelles épreuves de préparation.

Tous les probables seront saisis sur GAMEMANAGER par le CD (nom/prénom/adresse électronique). Les probables recevront un login personnel leur permettant de compléter leurs données individuelles.

Le rapport athlètes/officiels est fixé par la FISU. Ce n'est qu'au moment de la sélection que peut être défini le nombre d'officiels pouvant participer à l'Universiade. Lors du choix définitif, l'accent doit être mis sur le meilleur encadrement possible pour les athlètes. En cas de doute, la décision revient à la cheffe du sport d'élite et au responsable de la délégation (HoD).

9. Responsabilités

Responsable de discipline : Catherine Maliev, Route de Penau 12, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Coach: à confirmer

1052 Le Mont-sur-Lausanne, le 28.10.2020 / Version définitive

Signatures :



Catherine Maliev, cheffe de discipline plongeon



Peter Gildemeister, Chef de Performance Swiss Aquatics Diving



Marilen Matter Graf, Chefin Leistungssport Swiss University Sports